

UN AVANT-PROJET ??



« J'aimerais simplement rappeler qu'on est en avant-projet, donc on est déjà à une étape où il est <u>possible de modifier, d'améliorer, de discuter</u>. »



« Je pense qu'il n'y avait pas de problème à réaliser une étude ou à l'étudier puisque étant en avant-projet, <u>on n'est pas encore dans les étapes définitives</u>. »



« Je vous rappelle qu'on est à l'étape de l'avant-projet, donc <u>tout</u> <u>n'est pas déjà figé</u> et que ces questions pourraient faire l'objet d'<u>études complémentaires</u>. »



« En avant-projet, <u>ça n'est pas un projet dont les règlements et</u> <u>toute la quincaillerie qui vient avec est réalisé</u>. C'est le contraire, c'est un avant-projet. »



« Je ne suis pas personnellement inquiète des suites qui devront être données et je dirais ça va prendre le temps qu'il va falloir que ça prenne. Ce que je sais, c'est qu'à ce moment-ci, on est en avant-





« La présidente de la commission demande aux représentants du promoteur de décrire le cheminement du projet et d'indiquer si d'autres études seront déposées aux fins de la consultation.

M. Rainville signale que l'avant-projet de la phase 1 du réaménagement de l'autoroute qui fera l'objet de la consultation est fin prêt depuis juin dernier et que la Société du Havre de Montréal est maintenant à l'étape de la préparation des plans et devis du projet. M. Rainville précise cependant qu'il est encore possible d'apporter des améliorations à l'avant-projet. »

Compte-rendu de la rencontre préparatoire 2009-11-03 (Page 2/4)

« Toute étude additionnelle qui pourrait être requise à ce stade concernant le corridor Dalhousie ne servirait qu'à obtenir un niveau de raffinement des études antérieures <u>sans remettre en question la pertinence de ce corridor</u>. »

Communiqué SHM, 17 septembre 2009







5° anniversaire de l'OCPM

Redéfinir la consultation publique

'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) célèbre, cette année, son 5° anniversaire d'existence. → Pour souligner l'occasion, l'OCPM a tenu un colloque, le 20 novembre dernier, afin de faire le bilan de son action et de donner l'occasion aux personnes intéressées de se rassembler et de réfléchir sur le chemin parcouru dans le domaine de la consultation publique en aménagement du territoire à Montréal.

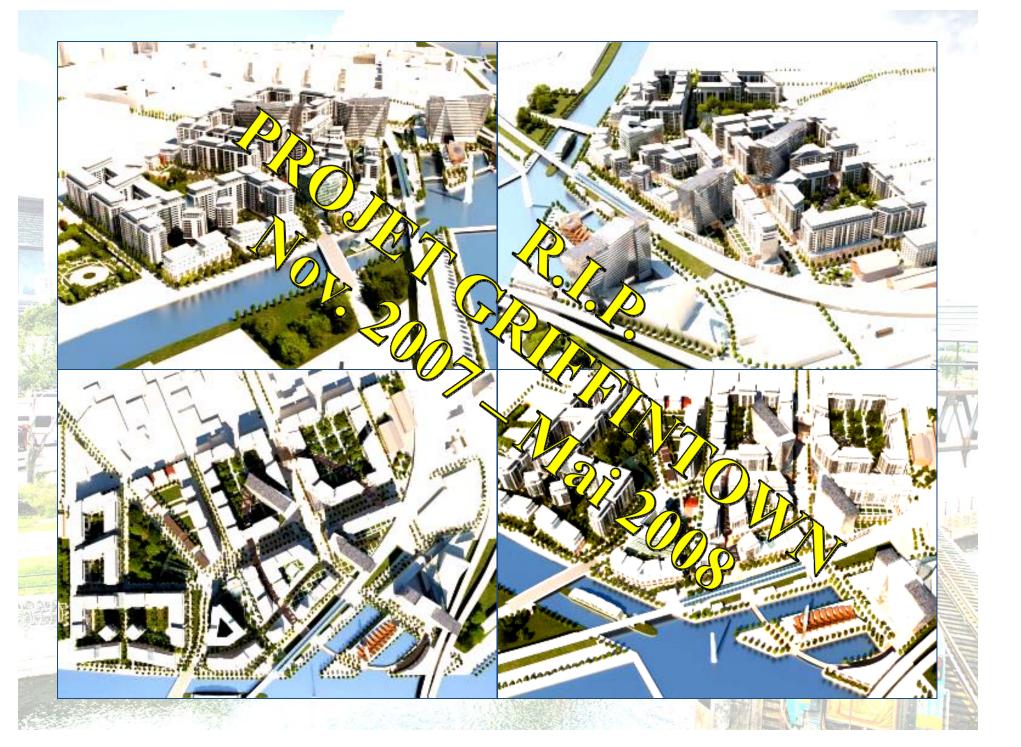
Le coup d'envoi de cette journée de réflexion a été donné par la présidente de l'OCPM, madame Louise Roy. Dans son discours d'ouverture, elle mentionnait que «la question du rôle du citoyen et de la société civile dans l'élaboration et l'implantation des grands projets se pose dès maintenant. Notre récente tournée des services municipaux et des arrondissements nous a permis de constater le foisonnement de sujets et d'expériences de consultation, qui se produisent en amont ou en aval des consultations réglementaires. » Par contre, la présidente affirme qu'il serait sage de mettre un peu d'ordre dans les procédures, afin d'assurer la crédibilité des exercices.

Les ateliers et panels du colloque ont permis le partage de diverses expériences. Les interventions des participants ont lancé des pistes de réflexion. Il en est, entre autres, ressorti que le moment est venu de redéfinir les consultations publiques et de revoir le processus de consultation, afin d'aller plus loin dans cette avenue. La question persiste : comment la consultation publique peut-elle être améliorée, afin que les citoyens soient éduqués et consultés sur les projets et non pas mis devant les faits accomplis?

Pour plus de renseignements sur l'Office de consultation publique de Montréal : www.ocpm.qc.ca



Madame Louise Roy, présidente de l'OCPM.



LE DEVOIR.com

Libre de penser

Accueil : Projet Griffintown - L'Office de consultation publique de Montréal doit être utilisé

Projet Griffintown - L'Office de consultation publique de Montréal doit être utilisé

21 mars 2008

À la faveur d'un rattrapage attendu depuis longtemps, la gestion et la mise en valeur du territoire montréalais sont encadrées par un remarquable ensemble d'instruments cohérents: plan d'urbanisme, politiques de la culture et du patrimoine, etc. Cet ensemble s'appuie lui-même sur des mécanismes et des politiques visant à éclairer et à soutenir les élus dans le processus décisionnel sur les projets à travers lesquels le développement de la ville se concrétise: Office de consultation publique de Montréal (OCPM), Conseil du patrimoine de Montréal, Charte montréalaise des droits et responsabilités, politique de consultation et de participation publiques. La qualité de ces instruments et leur caractère novateur out du reste été reconnus. [...]

Le mandat de l'OCPM

Selon la Charte de la Ville de Montréal, le premier volet du mandat de l'OCPM est de proposer un cadre de consultation publique à toutes les instances de la Ville, arrondissements compris. Les autres volets de son mandat touchent les consultations qu'il mène, à la demande du conseil municipal ou du comité exécutif. C'est pour bien réaliser ce mandat et pour en être l'illustration vivante que l'OCPM s'est donné des principes directeurs, des règles de procédure et un code de déoutologie.

Pour un projet comme Griffintown, le recours à l'OCPM s'imposait donc à la fois pour des raisons d'expertise que pour ménager une distance salutaire entre les citovens à consulter et les élus appelés à prendre une décision à la lumière de la consultation publique.

Griffintown, une exception?

Dans ce contexte, la décision de ne pas confier la consultation publique sur le projet Griffintown à l'OCPM et même de lui refuser un rôle-conseil est d'autant plus inquiétante qu'elle est accompagnée de déclarations de certains élus qui marginalisent a priori les avis du Conseil du patrimoine. Cette décision soulève certaines questions:

- Pourquoi est-ce le seul projet montréalais de cette importance qui fasse exception à la procédure de consultation publique de FOCPM?
- À un certain moment, la consultation formelle des citovens devient-elle menaçante en soi? [...]

Des inquiétudes

En premier lieu, les soussignés appréhendent ce qui semble une mise en veilleuse sur trois fronts: la cohérence du plan d'urbanisme, la mise en oeuvre de la politique de consultation et de participation publiques et le mandat de l'OCPM.

En second lieu, ils redoutent l'expansion sournoise du courant de pensée selon lequel les activités de consultation et de concertation tenues par un promoteur durant l'élaboration de son projet rendent superflue la consultation publique devant un organisme formel comme l'OCPM ou le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Menace à la cohérence du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme de Montréal propose un parti d'aménagement fondé sur le développement durable. Il encadre et guide la mise en

Signataires:

L'Ordre des urbanistes du Québec et les personnes suivantes: Joseph Baker, Michel Barcelo. Gérard Beaudet. Claude Beaulac. Claude Béland. Michèle Bertrand, Laurence Bhérer. David Brown, Robert Chicoine, Raphael Fischler, Michel Gariépy, Mario Gauthier Lucia Kowaluk, Phyllis Lambert, Jean Paré (urbaniste), Ron Rayside, Dimitri Roussopoulos, Marie-Odile Trépanier, Jeanne M. Wolfe, Michel Yergeau.

Accueil > L'info > Montréal

L'Office de consultation publique veut des consultations obligatoires à Montréal

MATHIAS MARCHAL, MÉTRO 13 mai 2008 01:48

Soyez le premier à commenter!

Imprimer cette page

■ A Taille du texte

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), qui dévoilait hier son rapport annuel 2007, recommande donc que la Ville modifie sa Charte afin de rendre obligatoire une consultation publique pour les grands projets, et ce, par un seul organisme, neutre et indépendant, afin que les règles soient les mêmes pour tous les promoteurs.

Dans le cas de Griffintown, l'arrondissement Sud-Ouest a par exemple, décidé d'organiser lui-même la consultation publique. «Ça n'aurait pas été mieux ou moins bien, de passer par l'OCPM, ça aurait été différent», a déclaré Louise Roy, présidente de l'Office. Elle pense que l'organisation d'ateliers thématiques, en amont de la consultation, aurait permis aux citoyens de mieux comprendre les enjeux liés à ce dossier.

L'OCPM recommande aussi l'instauration, pour les grands projets, de deux séances de consultation. Une publiques e plus légère au début du projet pour que le promoteur présente les prémisses et recueille les avis des citoyens et une en cours de projet, quand celui-ci est mieux défini.

L'année dernière , l'OCPM a organisé neuf consultations publiques. Son budget est de $1,5\,M$ \$, le même depuis sa création en 2002.



La présidente de l'OCPM, Louise Roy, a indiqué que l'organisme a réalisé neuf consultations publiques en 2007.

Consultations à venir

- » Agrandissement de l'Hôpital général de Montréal
- ... Deciat da mága contra commorcial



1- rendre obligatoire une consultation publique pour les grands projets, et ce, par un seul organisme, neutre et indépendant,

2- l'instauration, pour les grands projets, de deux séances de consultation. Une plus légère au début du projet, et une en cours de projet, quand celui-ci est mieux défini



1- La SHM n'est pas obligée de se soumettre à une consultation publique

2- Aucun outil de règlement n'est requis dans le cas du réaménagement de l'autoroute Bonaventure



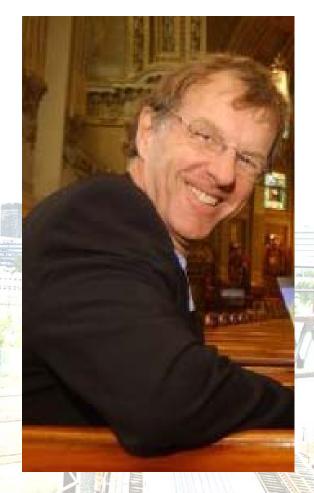
M. Stéphane Conant:

« Il ya un projet d'aménagement du domaine public. Ce projetlà de réfection d'infrastructure, de réaménagement de domaine public ne requiert pas d'outil réglementaire. Donc, les outils réglementaires arriveront vraiment au moment ou on devra analyser les projets immobiliers sur les îlots. »

Séance du 24 novembre 2009







« On est en plans et devis » « Pas de nouvelles études »

« Set in stone »

Autrement dit: C'est un FAIT ACCOMPLI



Imprimé à partir du site web lecourrierdusud.canoe.ca - 11 janvier 2010 - @ 2010 LE COURRIER DU SUD

Création du corridor Dalhousie : le RTL soutient qu'il ne règlera rien

Steeve Mercier

10 décembre 2009 - 09:00

Actualités - RIVE-SUD. La décision de la Ville de Montréal d'autoriser la réalisation des plans et devis du corridor Dalhousie ne soulève pas l'enthousiasme du Réseau de transport de Longueuil (RTL). Si cette voie réservée au transport collectif devait se matérialiser, sa mise en service ne corrigerait pas les problèmes fondamentaux de circulation entre la Rive-Sud et le terminus Centre-ville.

Le RTL soutient que si les décisions avaient été prises en faveur du SLR, la problématique de l'utilisation du corridor réservé au transport en commun dans le cadre de la mise au sol de l'autoroute Bonaventure ne serait pas à l'ordre du jour. Actuellement, le RTL et les Commissions interurbaines de transport (CIT) transportent quotidiennement vers le centre-ville de Montréal plus de 42 000 personnes, via 1300 mouvements d'autobus par jour. «La création de ce corridor ne réglera en rien la situation de la saturation du terminus Centre-ville», rappelle Raymond Allard, responsable des communications du RTL.

Actuellement, il n'y a plus de place pour ajouter des départs ou arrivées en heures de pointe au terminus Centre-ville. L'an dernier, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) avait annoncé que plusieurs lignes d'autobus ne pourraient plus utiliser leur quai habituel au terminus Centre-ville, situé au 1000, rue De la Gauchetière, à Montréal, en raison d'une trop grande demande. Cette décision avait affecté plusieurs organismes de transport en commun, dont le RTL.

Terminus satellite

L'AMT et la Société du Havre de Montréal (SHM) étudient actuellement des solutions afin d'augmenter la capacité d'accueil à proximité du terminus Centre-ville. Pour cette raison, l'aménagement du corridor Dalhousie n'entrerait pas en conflit, dit-on, avec le choix de la localisation d'un terminus satellite au centre-ville.

La SHM estime que le corridor Dalhousie permettrait un transfert modal d'environ 3800 automobilistes et une réduction d'environ 20% des débits automobiles. En septembre dernier, la Ville de Montréal a accordé un délai de 18 mois pour le dépôt des plans et devis de ce corridor. Le coût total associé à la réalisation de ce dernier est évalué à 86 M\$.

Le RTL soutient une fois de plus que la Rive-Sud a besoin d'un mode offrant plus de capacité de transport dans l'axe du pont Champlain, axe qui compte pratiquement autant de déplacements par période de pointe que la ligne 4 du métro.



Comment régler cette situation démesurée, afin que les citoyens soient éduqués et consultés sur les projets et non pas mis devant les faits accomplis?



SERVICE DES INFRASTRUCTURES, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT (SITE)



Le projet se divise en deux parties:

- 1- Infrastructure / Réaménagement du domaine public
- 2- Projets immobiliers

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement













Assujettissement au BAPE:

- 1- Cadre réglementaire plus stricte
- 2- Autorité imposante auprès des promoteurs

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

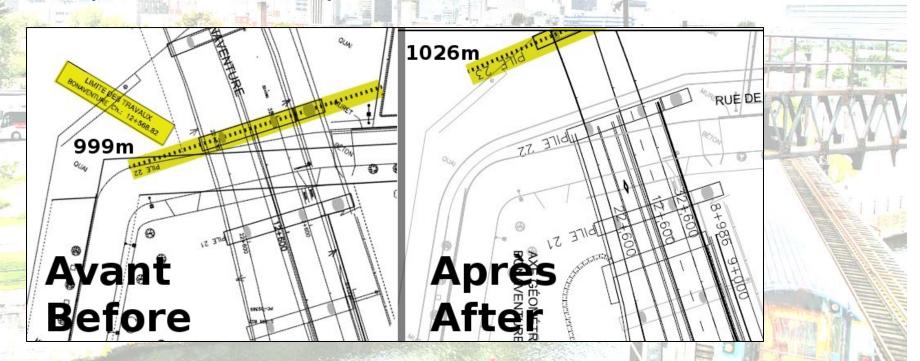
Québec 🕯 🦠







Les plans sont disponibles à l'OCPM:



Alors, l'OCPM est-il en mesure de convoquer le BAPE?

LE DEVOIR.com

Libre de penser

Accueil > Politique > Villes et régions > Autoroute Bonaventure - Tremblay veut lancer les travaux sitôt la consultation terminée

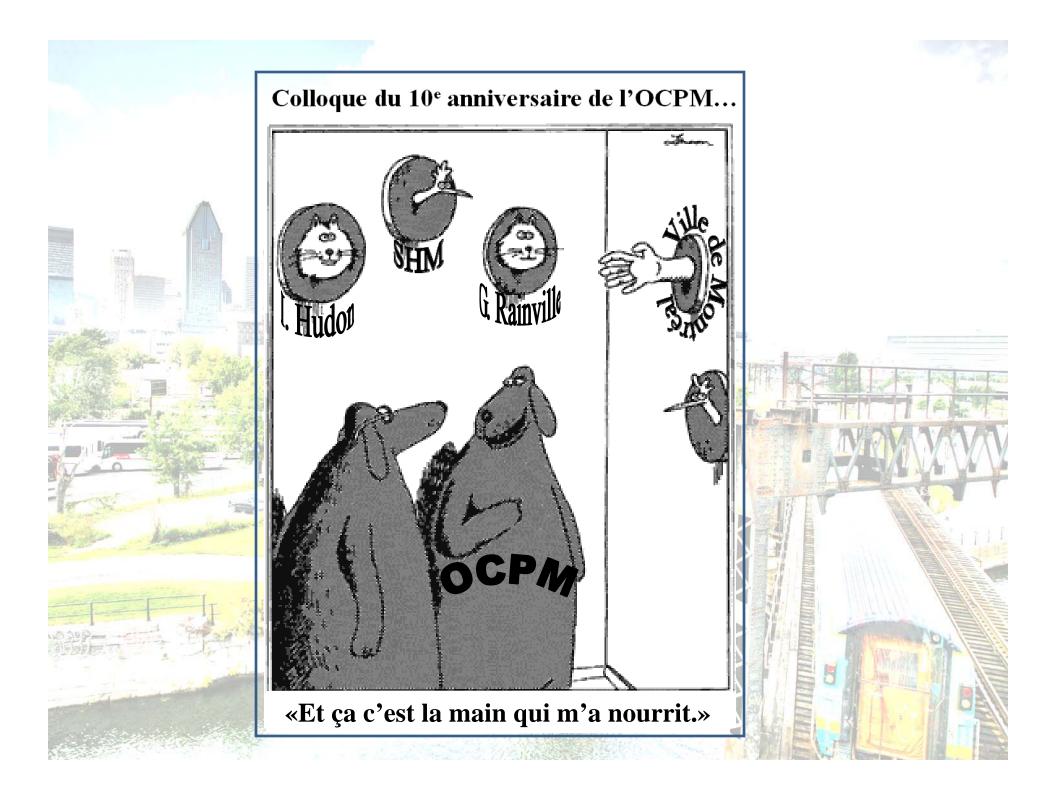
Autoroute Bonaventure - Tremblay veut lancer les travaux sitôt la consultation terminée

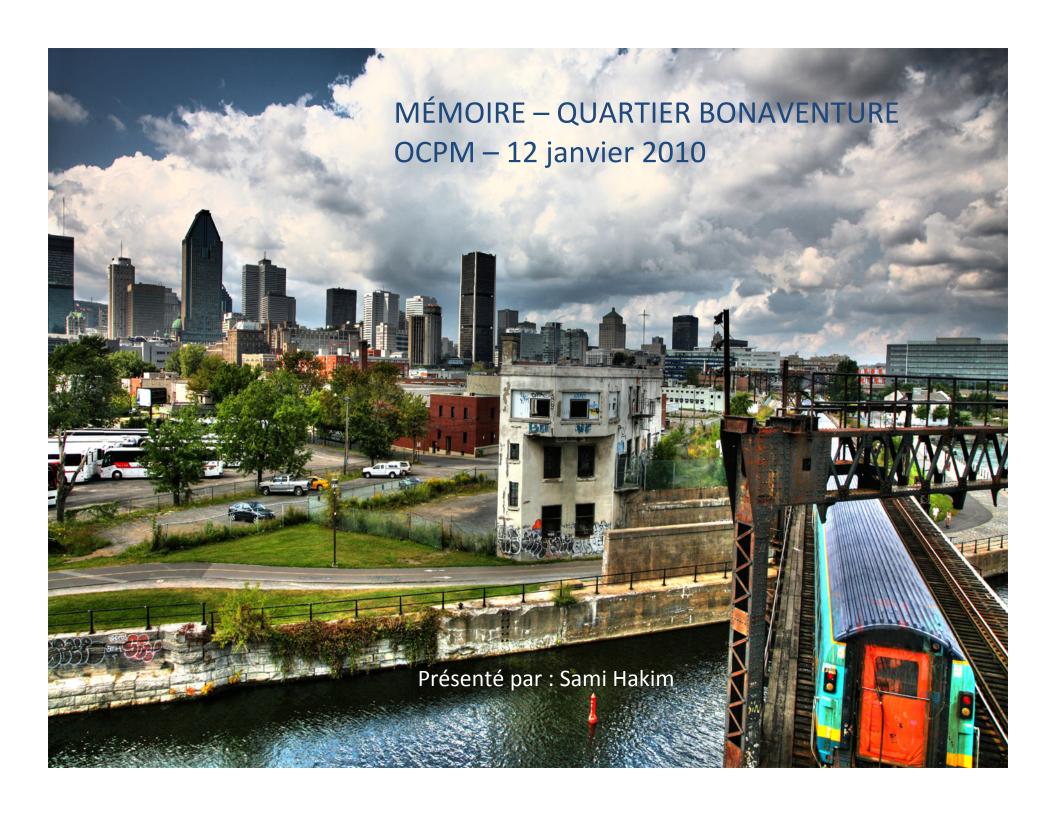
MARCO BÉLAIR-CIRINO 19 juin 2009 Villes et régions

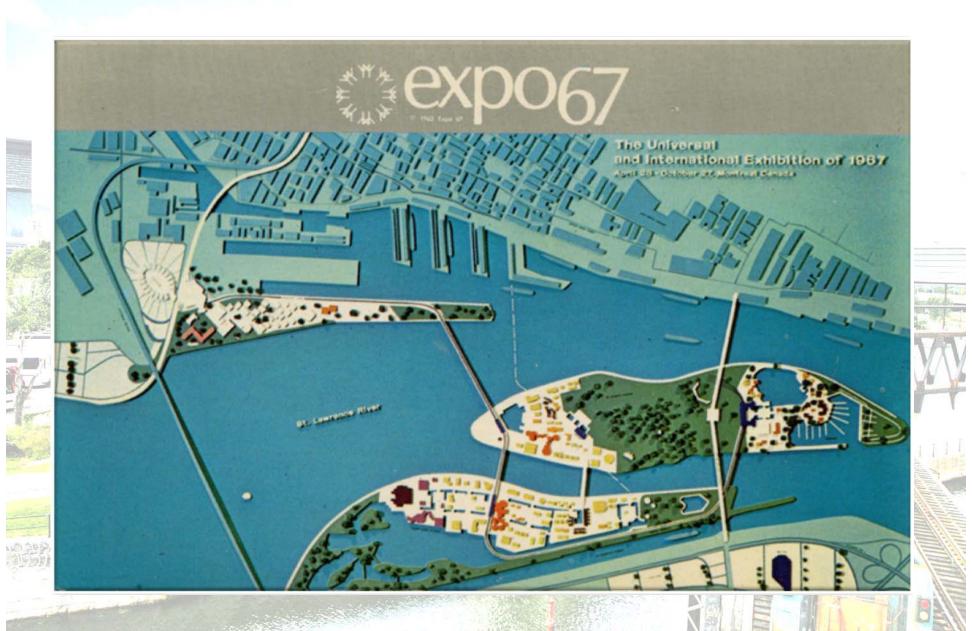
Gérald Tremblay s'est dit enchanté hier par le rapport de la Société du Havre de Montréal sur le réaménagement de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain et souhaite que la première phase des travaux qui présideront à la création du nouveau quartier Bonaventure soit lancée en peu de temps.

«Nous souhaitons que l'on débute rapidement la transformation radicale d'une voie autoroutière en une artère urbaine à l'échelle humaine et en un nouveau quartier habité», a déclaré la présidente du conseil d'administration de la Société du Havre de Montréal (SHM), Isabelle Hudon, flanquée du maire de Montréal, Gérald Tremblay.

L'OCPM doit mordre la main qui le nourrit..

























Si la SHM souhaite vraiment:

- Créer un quartier viable et vivable,
- Nous redonner le fleuve,
- Des terrains qui leur vaudront \$\$\$\$,
- Éviter les expropriations,
- Se débarrasser de la pollution,
- Donner à Mtl et la R-S un lien durable.

Démolir Bonaventure et apporter le SLR

Le scénario de base:

- Un coût de 30M\$, inclut dans le budget de 90M\$ qu'annonçait la SHM en 2007
- Aucune expropriation nécessaire, permettant un autofinancement du projet
- Aucun problème de visibilité pour les chauffeurs, et une réduction de 12 à 8 voies
- Un partage des polluants entre Ville-Marie et le Sud-Ouest
- Aucun risque lié à la mise en valeur du patrimoine bâti

